

Informations de base	
2026/2931(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Phase préparatoire au Parlement
Normes techniques de réglementation précisant les critères d' applicabilité des analyses macroprudentielles dans le cadre de l' évaluation interne des risques et de la solvabilité et du principe de la «personne prudente», ainsi que les critères d' applicabilité, le contenu et la fréquence de la mise à jour des plans de gestion du risque de liquidité Complétant 2007/0143(COD) Subject 2.50.10 Surveillance financière 5.10.01 Convergence des politiques économiques, déficit public, taux d'interêt	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		